



6^{ème} Réunion Régionale de l'Asie-Pacifique, Vientiane les 5-6 décembre 2013



PROMOTION DE LA LANGUE FRANCAISE EN R.D.P. LAO

Présenté par : Professeur Associé Dr. Bounpong KEORODOM, Vice-Président de la section laotienne de l'APF, Président de l'Université de Savannakhet.

I. Contexte politique

La RDP lao a été membre de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) lors du sommet de la francophonie au palais de Chaillot en 1991 en présence de Monsieur Kaysone PHOMVIHANE, Président de la RDP Lao. Ce sommet marque l'engagement politique et institutionnel de la RDP Lao dans la Francophonie Mondiale.

Par voie de décret (références n° 69 /PM) signé en date du 24 mars 2005 par M. Bouasone BOUPHAVANH, alors premier ministre, le gouvernement lao a approuvé le plan national d'action pour la mise en place de l'éducation pour tous a l'échéance de 2015 et le développement d'un système éducatif contribuant à l'essor économique et à la modernisation de l'ensemble du pays. Dans ce cadre, 11 orientations stratégiques générales ont été retenues dont on mentionnera pour le présent objectif les points suivants :

1. Mise en place d'un enseignement primaire généralisé, augmentation des effectifs au niveau du collège, de l'enseignement professionnel et des promotions des sciences, des langues étrangères et des nouvelles technologies ;
2. Instauration d'une éducation de qualité dans tous les degrés d'enseignement ;
3. Amélioration de l'efficacité d'ensemble via une meilleure administration et gestion.

De ces orientations générales, découlent les actions à développer comme ci-dessous :

- Assurer la formation et mise à disposition en nombre adéquat d'enseignants ;
- Développer des curriculums et des manuels scolaires de meilleures qualités ;
- Promouvoir la mise en œuvre de nouvelles méthodes d'enseignement des sciences, des langues étrangères et de la technologie ;
- Reformuler le système éducatif ;
- Améliorer l'administration et la gestion et les décentraliser.

Dans le Cadre de l'Accord relatif à la Consolidation de la Valorisation du Français en Asie du Sud-Est, 2ème phase ou la Consolidation de l'Enseignement du Français en Asie du Sud-Est (VALOFRASE 2 / CEFASE), l'engagement du Gouvernement de la République Démocratique Populaire Lao est ce qui suit :

Le ministère de l'Education et des Sports (MES) de la République Démocratique Populaire Lao, conformément au réforme éducatif et au 7^{ème} plan national (2011-2015) pour le développement socio-économique du Laos s'agissant notamment de l'objectif principal de politique éducative visant à développer les ressources humaines et à améliorer la qualité des enseignants, tient et continue à valoriser et à renforcer l'enseignement des langues, notamment l'enseignement du français LV2 et l'insertion professionnelle.

Il veillera également à prendre part et à soutenir toutes les actions qui seront entreprises dans le cadre des programmes bilatéraux et multilatéraux et notamment ceux de l'organisation de la francophonie de l'Agence Universitaire de la francophonie.

Le gouvernement de la République Démocratique Populaire du Lao s'engage à produire, après la signature de l'accord, la contribution financière qui apportera au Project et à terminer sur cinq ans les actions que le MES en faveur du français telles qu'inscrites dans son plan national.

II. Contexte institutionnel

Suite à l'Accord du projet de VALOFRASE 2 / CEFASE, le développement du français au Laos s'articule à travers des structures de gouvernance suivantes :

- Le Comité National de Pilotage (CNP), instance de décision nationale présidée par le Vice- Ministre de l'Education. La constitution du CNP fait l'objet d'une décision ministériel; ce comité est appuyé techniquement par la Cellule d'Appui (CA).
- La Cellule d'Appui (CA), instance technique et opérationnelle mandatée par le CNP a pour mission d'élaborer le cadre logique national dans lesquels sont inscrites toutes les actions à mener. La CA est aussi l'instance de coordination et de concertation régulière entre les partenaires responsables de la mise en œuvre et du suivi du projet au niveau national.
- Les établissements scolaires de tous niveaux du Laos (primaire, secondaire et supérieur) dans lesquels dispense l'enseignement du et /ou en français sont acteurs de terrain de la mise en œuvre du cadre logique national de développement du français au Laos.

Il est à noter que les principaux partenaires francophones signataires de l'Accord tels que le SCAC de l'Ambassade de France au Laos, l'AUF de Vientiane et le CREFAP de l'OIF sont représentés et participent aux travaux et réunions de ces deux instances sus-mentionnées.

III. Activités

Suite aux dernières réformes du système éducatif lao du Ministère de l'Education et des Sports et à l'Accord du Projet de Valorisation du Français en Asie du Sud-Est 2^{ème} phase ou CEFASE (Consolidation de l'Enseignement du Français en Asie du Sud-Est) la Cellule d'Appui (CA) lao, avec les soutiens techniques et financiers des principaux partenaires francophones (AUF, SCAC et CREFAP/OIF) a mis en œuvre le cadre logique national du projet dégagé en plusieurs activités regroupées en 4 axes principaux.

Axe 1 : L'enseignement du français dans le primaire et le secondaire_(les Classe Bilingues).

L'enseignement du français des classes bilingues assuré dans 4 sites :la Capitale de Vientiane, LuangPrabang(Nord) , Savannakhet (Centre) Paksé (Sud) , dans lesquels il existe 9 écoles primaires soit 1.191 élèves encadrés par 39 enseignants, et le lycées soit 1.934 élèves encadrés par 39 enseignants dont 38 sont enseignants de français et 34 enseignants de DNL (Discipline Non Linguistique). Ce programme est soutenu par 12 Assistants pédagogiques dont 3 par site et 6 conseillers pédagogiques (CP) nationaux et par les assistants techniques français (mai 2013).

Parallèlement à l'enseignement du cours, les enseignants, les AP et les CP ont aussi participé aux diverses activités de formation, de séminaire et de stage aux niveaux national, régional et international organisés soit par le MES, soit par les partenaires francophones tels que le séminaire des chefs d'établissement au (CIEP) en France et la formation intensive au DELF.

Quant aux élèves, ils ont eu également des activités diverses telles que les jeux interscolaires, le concours de « génération linguistique » pour un séjour d'été en France et les activités organisées pendant le mois de Mars autour de la francophonie.

- Le français LV2 dans l'enseignement secondaire : L'introduction du français LV2 peut être considérée comme un réel succès à la fois quantitativement et qualitativement. En effet, alors que nous devons produire une nouvelle génération de manuels pour toutes les disciplines enseignées au collège et au lycée, c'est celle pour le français qui a été achevée en premier pour le collège et le travail d'élaboration des manuels en français pour le lycée (L2 et L3, 2^{ème} et 3^{ème} années du lycée) est en cours de finaliser. En terme de nombre d'enseignants concerné, nous disposons déjà environ 190 enseignants (130 enseignants il y a deux ans) encadrant près de 130,000 élèves de C1 et C2 (1^{ère} et 2^{ème} années de collège). La formation des enseignants de LV2 et la formation de la succession des concepteurs de manuels ont été régulièrement organisées.

Axe 2 : Appui aux formations universitaires

Parmi les 5 Universités, le français est enseigné dans trois universités à savoir : Université Nationale du Laos (UNL), Université des Sciences de la Santé (USS) et Université de Savannakhet (USK).

L'offre de formation dans ces établissements est stable et opère progressivement les ajustements nécessaires à l'atteinte des objectifs de la réforme du MES et destinée à atteindre les standards internationaux de l'enseignement supérieur.

Cette offre de formation se compose actuellement de 6 Filières Universitaires Francophones (FUF) et de 5 Formations Préparatoires aux Masters Francophones (FPMF). Le nombre d'étudiants impliqué dans ces formations universitaires d'excellence est aujourd'hui de 742, dont 422 en FUF et 302 en FPMF.

Le français est également enseigné en tant que LV1 au Département de Français de la Faculté des Lettres de l'UNL et en tant que Langue Etrangère Appliquée au Département de Français à l'USK. Le programme d'enseignement de ces 2 départements a été évalué chaque année.

Le français LV2 est enseigné dans les Faculté des Lettres, de Droit et des Sciences Sociales à raison de 4 heures par semaine.

Le développement de la qualité de l'enseignement est renforcé et systématisé sous 2 formes :

- La formation continue : avec l'appui du SCAC, de l'AUF et du CREFAP/OIF, une part importante des enseignants de français de toutes facultés confondues ont accès aux formations diplômantes, (Master1, Master 2, Doctorat), à la fois l'accompagnement pédagogique et à des formations thématiques répondant aux besoins déterminés en amont .
- La recherche : la communauté de chercheurs lao dans le domaine du français regroupe principalement des professeurs du Département de Français de la Faculté des Lettres de l'UNL au sein du Réseau Régional des jeunes chercheurs francophones. Ses travaux de recherche sont notamment articulés autour des groupes de recherches mis en place par le CREFAP en 1998 et dont le séminaire régional aura lieu au courant du mois de décembre 2013 à Vientiane.

Axe3 : La formation des élèves-professeurs

Trois établissements ont pour mission d'assurer la formation initiale des futurs enseignants de français, de biologie et de mathématiques en français : les Ecoles Normales Supérieures (ENS) de LuangPrabang (au Nord), de Paksé (au Sud) et la Faculté des Sciences de l'Education de l'UNL. Diplômés de licence, les étudiants ont la possibilité d'enseigner au collège et au lycée. Avec le soutien de l'AUF, trois nouveaux programmes de formation des élèves-professeurs (français, biologie et mathématiques) ayant validé en juin 2009 par le MES ont été en cours de rédaction des contenus pédagogique en détail. A la demande de l'AUF, un Volontaire International de la Francophonie (VIF) devrait être bientôt recruté et sera chargé de la coordination de la rédaction du contenu du nouveau programme pour tout achever l'année 2014.

La formation continue des enseignants reste par ailleurs une priorité. Il s'agit d'une part de renforcer le niveau linguistique et d'autre part d'accentuer la formation pédagogique de ces enseignants.

Axe 4 : Le français dans les médias et dans les TICEs (Technologie d'Information et de Communication pour l'Enseignement)

La couverture médiatique dont bénéficient les événements liés à la valorisation du français au Laos s'appuie notamment sur une relation solide avec les acteurs de presse écrite et un dynamisme des différents partenaires quant à la visibilité du français sur internet.

- Relais des actions de la valorisation de la Francophonie : les trois Centres Provinciaux Francophones (CPF) désormais devenus les Poles d'Activités Francophones (PAF) installés dans les locaux des ENS de LuangPrabang, de Paksé et à la capitale de Vientiane dans le campus central de l'UNL, est un lieu de formation, de concours et de jeux pour des enseignants, des étudiants et des élèves. Durant le mois de la Francophonie, ces Centres organisent des activités et des festivités liées à la langue et à la culture françaises. Ces activités trouvent aussi des relais importants dans la presse, à la radio et à la télévision.

Le projet de la mise en place de la plate-forme Inforoute, soutenu financièrement par l'OIF et coordonnée par l'AUF, sera installé à l'Université de Savannakhet pour le Laos, à Can Tho pour le Vietnam et à l'Institut de Technologie du Cambodge pour le Cambodge.

- Présence de la langue française dans les médias : il existe dans la presse un magazine hebdomadaire « le Rénovateur» et le quotidien KPL.
Le niveau 1 du dessin animé interactif «A l'Ecole Francophonie» destinée à l'apprentissage du français par des enfants entre 8 et 12 ans a été mis en ligne en novembre 2012. En mai 2013, on compte déjà 300 membres inscrits sur le site de l'application. Des classes-pilotes seront mises en place lors de l'année scolaire 2013-2014. Le niveau 2 de cette méthode sera achevé-avant la fin du mois de juillet 2013 pour une mise en ligne prévue pour le dernier trimestre 2013.

IV. Perspectives

Sur la base des actions à développer susmentionnées, il est prévu pour le développement du français de :

1. Assurer une formation initiale et continue de qualité et la mise à disposition en nombre adéquat d'enseignants dans les classes bilingues, pour l'enseignement de la LV2 au collège et au lycée et dans les départements, sections et filières francophones de français en Université ou en Ecoles Normales Supérieures.
2. Développer la mise en place de nouveaux curriculum mettant en œuvre les dernières avancées en termes de pédagogie et de méthodologie dans toutes les écoles normales, et poursuivre le travail d'élaboration des manuels de français LV2 pour les trois années de lycée, l'ensemble des manuels pour le collège ayant déjà été réalisés. Aux fins de démarche qualité, le travail devra s'appuyer sur des missions régulières d'évaluation sur le terrain.
3. Promouvoir la mise en œuvre de nouvelles méthodes d'enseignement du français et en français (disciplines non linguistiques enseignées dans les classes bilingues, dans les filières universitaires francophones, à la faculté des Sciences de l'Éducation et dans les écoles normales supérieures.
4. Promouvoir l'enseignement du français LV2 en expérimentant la mise en place dans des établissements pilotes d'un enseignement renforcé au collège et au lycée, à ce terme, une nouvelle génération de manuels devant être produite pour ce faire ;
5. Reformuler le système éducatif :
 - 5.1. En proposant aux étudiants des cursus professionnalisant, comme cela est déjà le cas avec la filière langue étrangère appliquée ouverte depuis la rentrée universitaire 2009-2010 et les Filières Universitaires Francophones ou des formations en langue de spécialité débouchant sur la délivrance de certificats reconnus au niveau international, contribuant à une plus grande attractivité de la langue française au travers d'une meilleure insertion sur le marché de l'emploi des jeunes diplômés.
 - 5.2. En favorisant la mise en place de formations francophones de niveau M1 et M2 et des projets de recherche de niveau doctoral ou post-doctoral de tout enseignant de ou en français ;
6. Améliorer l'administration de la gestion via un renforcement de la formation des personnels d'encadrement en charge (fonctionnaires en poste au ministère, en universités et en établissements secondaires) et la

mise en place d'outils de supervision telle que l'élaboration d'une carte scolaire nationale pour l'enseignement du français.

7. Promouvoir l'enseignement du français LV2 en expérimentant la mise en place dans des établissements pilotes d'un enseignement renforcé au collège et au lycée, à ce terme, une nouvelle génération de manuels devant être produite pour ce faire.

Après presque quatre décennies du tournant historique qu'a vécu la République Démocratique Populaire Lao depuis le 2 décembre 1975, date à laquelle le Laos a obtenu son indépendance ; dans son système éducatif, l'enseignement du français a connu un certain recul d'une décennie : période de 1975 à 1985.

En R.D.P.Lao, comme dans les deux autres pays de l'ex Indochine française : le Cambodge et le Vietnam, on compte de moins en moins la population francophone, surtout celle-ci fait partie de la population vieillissante. Afin de garder le rayonnement et la pérennité de la langue et la culture françaises, nous devrions avoir une politique plus concrète et adaptée au nouveau contexte socio-économique et socio-politique du pays et de la région. Dans le but de renforcer et de dynamiser la promotion de la langue française en RDP Lao, il est nécessaire de prévoir les rencontres et les dialogues plus fréquents parmi les organisations et les instances responsables de la francophonie nationales et internationales en RDP Lao et dans la région afin de trouver ensemble les remèdes et les solutions adéquates à cette situation.

Le gouvernement lao fera appel, afin de mener à bien ces différentes actions, à l'expertise et au soutien humain et matériel de ses partenaires francophones institutionnels.

Merci de votre attention !